



Le BILLET de JOINVILLE-ÉCOLOGIE

N° spécial – Février 2015

Site : www.joinville-ecologie.org

Joinville-Ecologie, 22Bis Quai du Barrage, 94340 Joinville le Pont

tel : 01 48 83 77 70

QUE VOULONS-NOUS A LA PLACE D'ESSILOR ?

Une importante Enquête Publique a commencé dans la plus grande discrétion. Après la ZAC des « Hauts de Joinville », nous arrive le projet d'aménagement du quartier dit « Essilor », occupé jusqu'à son déménagement par la Manufacture Cartier Lunettes ! On sait depuis longtemps que le maire négocie avec le promoteur Cogedim pour pouvoir y construire une école maternelle de 12 classes, tout le reste est resté dans le plus grand flou jusqu'à la fin 2014. Pendant les négociations entre les services de la Ville, le promoteur et les diverses administrations, on affirmait solennellement que le projet était au point mort : pas un mot au Conseil municipal du 16 décembre dernier, alors que l'arrêté lançant l'Enquête Publique était signé de la veille ! Annoncée seulement en début d'année sur le site Internet de la Ville et par des affiches apposées dans le secteur immédiat, **l'enquête a commencé lundi 19 janvier et elle s'achèvera vendredi 20 février.**

La Municipalité a abattu son jeu, mais pas totalement. Alors qu'il s'agit d'approuver (ou non) le projet et d'adapter en conséquence le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Joinville, le dossier d'enquête publique est indigent (aucun chiffrage des surfaces construites, sauf pour l'école) ; le plan-masse notamment est **illisible** (impossible de lire les hauteurs des immeubles). Il est néanmoins possible de se faire une idée d'ensemble.



Plan masse indicatif

Le projet annonce 169 logements, dont 17 « en accession sociale » (?), et une école maternelle de 12 classes.

L'accès à l'école se fera par la rue de Paris ; les appartements regroupés en 4 immeubles (R+5 maxi) constitueront une « villa », accessible par une voie privée donnant sur le boulevard du Maréchal Leclerc. Donc un nouveau « ghetto » pour riches, ce qui n'empêche pas le dossier de vanter sa « mixité sociale »...

Une étude bien commode prétend que les bâtiments historiques (datant de l'Ancien régime et du XIX^{ème} siècle) de la rue de Paris ne valent rien et peuvent être rasés. L'actuelle pollution des sols aux hydrocarbures et aux métaux lourds (par l'ancienne activité industrielle) est aussi un enjeu important.

Pour les écologistes de Joinville, ce dossier trop imprécis ne doit pas être approuvé en l'état. Nous considérons qu'il convient de préciser le devenir de l'actuelle école maternelle du Centre (son emplacement serait idéal pour un immeuble de luxe). Au nom du « vivre-ensemble » qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de préserver, nous demandons que la voie de desserte intérieure du nouveau quartier soit publique. Et puisque de nouveaux habitants vont arriver sur notre territoire si restreint, nous demandons la création dans cette zone d'un espace vert public conséquent, permettant de ne pas réduire encore le quota de verdure alloué aux Joinvillais, actuellement inférieur à 3 m² par habitant.

Prenez donc le temps d'aller en Mairie, aux heures d'ouverture, pour donner votre opinion ! Malheureusement, ce n'est pas possible par Internet. La Mairie est ouverte en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf 17h le vendredi), et le samedi matin de 9h à 12h. N'oubliez pas d'écrire lisiblement sur le registre d'enquête, en mentionnant vos noms et coordonnées. **On a encore ce droit : profitons-en !**